2023
FÉVRIER
06

Votre collecte évolue...

24h/24
7j/7

À compter du 6 février 2023 la collecte des Ordures Ménagères se fera en bacs de regroupement.

UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE POUR FAIRE FACE À DIFFÉRENTS ENJEUX

HARMONISER la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ au travail des équipes de collecte *en favorisant la prévention des risques professionnels et la sécurité routière*

BAISSER LA TEOM : La taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, baisse une nouvelle fois cette année alors qu'elle augmente dans 80% des collectivités en France.

CONSERVER UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ en permettant des dépôts facilités pour les déchets ménagers et en améliorant la propreté sans sac de déchets posés au sol.

RÉDUIRE LES COÛTS de fonctionnement en optimisant les tournées.

LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL grâce à une réduction des points d'arrêts.

MAÎTRISER LE COÛT GLOBAL du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe de 25€/t en 2020, à 65€/t en 2025, occasionnant un surcoût de près de 200.000€ pour le service à tonnage égal.

S'INSCRIRE dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

CONCERTATION & PROXIMITÉ

Un travail sur le terrain a été réalisé sur chaque commune, en concertation avec les Mairies pour définir les meilleurs emplacements pour ces points de regroupement conciliant les besoins des habitants et ceux du service collecte.
Des cartes indiquant les emplacements des bacs de regroupement sur votre commune seront affichées en mairie et consultables sur le site internet de la communauté de communes : **www.cagiregaronnesalat.fr**.

Des bonnes pratiques

- Je mets les OM en sacs fermés
- Je ne dépose pas de sac directement au sol
- Je maintiens mon geste de tri
- Je n'oublie pas les déchetteries

Je signale tout problème éventuel au service déchets de la communauté de communes

05 61 98 49 30

Impression IMP FABBRO · Montréjeau · IMPRIM'VERT